



Incendie de Lubrizol :

le Sénat se dote d'une commission d'enquête pour faire émerger une nouvelle culture des risques industriels

Le 26 septembre dernier, un incendie se déclarait sur le site LUBRIZOL de Rouen, classée « Seveso seuil haut ». L'intervention des secours a permis de maîtriser l'incendie, et d'éviter des victimes. Les services de l'Etat ont été amenés à prendre des mesures sanitaires d'urgence. Le panache de fumée a ensuite progressé vers l'est touchant plus de 200 communes dont 112 en Seine-Maritime.

L'ensemble des élus et des autorités s'est mobilisé, avec toutefois, un maillon fort qui a été négligé, les Maires. Malgré tout, la population est aujourd'hui dans le désarroi et s'interroge en de nombreux points.

C'est donc pour répondre à ces inquiétudes et proposer des réformes pour faire émerger une meilleure culture des risques majeurs que le Sénat s'est prononcé à l'unanimité pour la création d'une commission d'enquête.

Au cours des 6 prochains mois, aucun volet ne sera laissé de côté. Il s'agira d'aborder les problématiques agricoles, économiques, environnementales, sanitaires, industrielles, mais aussi le besoin accru des populations d'être informées, et le rôle des Maires dans ce type d'incident.

Agnès CANAYER est intervenue pour le groupe Les Républicains et sera particulièrement vigilante et investie pour porter une vision constructive et pragmatique au service de la population et du territoire.

Retrouvez toute l'actualité d'Agnès CANAYER sur son site :

<http://agnes-canayer.fr/>